



Commune de Lignières
Place du Régent 1
2523 Lignières



Procès-verbal du Conseil général du 18 septembre 2025
Salle du collège de La Gouvernière
Séance ordinaire

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 26 juin 2025.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Comptes de l'exercice 2024. Rapport à l'appui.
6. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 150'000.- pour le remplacement des compteurs du chauffage à distance installés chez les abonnés. Rapport à l'appui.
7. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 80'000.- pour la pose de colliers (points fixes) sur les introductions du chauffage à distance chez les abonnés. Rapport à l'appui.
8. Lettres et pétitions.
9. Motions et propositions.
10. Résolutions, interpellations et questions.
11. Communications du Conseil communal.

1. **Appel.**

M. Wälchli, président du Conseil général, ouvre la séance à 20h02. Il donne la parole à la vice-secrétaire du Conseil général, S. Huguenot, pour procéder à l'appel.

La vice-secrétaire du Conseil général, S. Huguenot, procède à l'appel. 11 membres du Conseil général sont présents et 3 sont excusés. Quant au Conseil communal, 4 membres sont présents et Denis Schleppi est excusé.

S. Bianchini, administrateur communal et S. Racine, collaboratrice administrative en charge du procès-verbal sont également présents.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 26 juin 2025**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès au procès-verbal. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. **Approbation de l'ordre du jour.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès à l'ordre du jour. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. **Communications du président.**

Néant.

5. Comptes de l'exercice 2024. Rapport à l'appui

L'entrée en matière est acceptée par un levé de mains. Tous les documents relatifs aux comptes présentant un bénéfice figuraient sur la plateforme ECHO. M. Wälchli donne la parole à la commission financière et de gestion.

T. Bonjour, au nom de la commission financière et de gestion, annonce que les comptes ont été étudiés et toutes les questions y relatives ont pu être posées au Conseil communal. Il évoque que, sans la constitution d'un fonds affecté à la future zone sportive, le bénéfice s'élèverait à CHF 814'000.--.

La plus grande différence par rapport au budget se situe au niveau des rentrées fiscales puisque CHF 880'000.-- ont été encaissés en plus, dont une somme de CHF 500'000.-- pour un seul impôt extraordinaire. Dès lors, ceci est une bonne nouvelle et sauf erreur, les comptes sont positifs depuis 4 ans et se présentent bien.

Bien entendu que les investissements futurs ne doivent pas être perdus de vue. Ceux-ci concernent la révision du PAL, le collège de La Gouvernière et la protection des crues, mais la Commune est prête à assumer la mise en place de ces travaux.

Plutôt que de montrer un bénéfice de CHF 814'000.--, la commission financière et de gestion a préavisé favorablement la création d'un fonds de CHF 600'000.-- représentant finalement uniquement une écriture comptable permettant de lisser le bénéfice. Les frais d'entretien de la zone sportive et de détente avaient préalablement été discutés et ceux-ci pourraient être puisés dans ce fonds. Si cette opération n'est pas nécessaire, ce fonds pourra également être préservé pour le remplacement de certains éléments lorsque cela s'avèrera nécessaire. La commission financière et de gestion ne manquera pas de faire des propositions en temps voulu.

Pour terminer, la Commission financière et de gestion ainsi que le parti libéral radical ont approuvé ces comptes ainsi que la création de ce fonds à l'unanimité et recommande à l'assemblée d'en faire de même.

M. Wälchli remercie T. Bonjour et passe la parole au parti socialiste.

J. Ribeaud, au nom du parti socialiste, confirme que les comptes ont été acceptés à l'unanimité et remercie les personnes qui les ont élaborés.

M. Wälchli lit le 1^{er} arrêté relatif à la constitution d'un fonds affecté à la zone sportive et de détente et passe au vote.

L'arrêté est accepté à l'unanimité.

M. Wälchli lit le 2^{ème} arrêté relatif à l'adoption des comptes de l'exercice 2024 et passe au vote.

L'arrêté est accepté à l'unanimité.

M. Wälchli remercie la commission financière et de gestion ainsi que les personnes qui ont établi ces comptes.

6. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 150'000.-- pour le remplacement des compteurs du chauffage à distance installés chez les abonnés. Rapport à l'appui.

L'entrée en matière est acceptée et M. Wälchli donne la parole à la commission financière et de gestion.

B. Renggli, au nom de la commission financière et de gestion ainsi qu'au nom du parti libéral radical, précise que le remplacement de ces compteurs relève d'une obligation légale. La révision de ces compteurs ne s'est pas avérée avantageuse et grâce à la nouvelle législation, leur durée de vie passe de 5 à 8 ans, voir éventuellement à 12 ans, ce qui entraînera une réduction des frais annuels. Cette opération assurera la conformité légale de la facturation ainsi que la bonne gestion de ces infrastructures. Ce sujet a donc été accepté avec une opposition.

M. Wälchli remercie B. Renggli et passe la parole au parti socialiste.

S. Roth, au nom du parti socialiste, informe l'assemblée que le dossier a été étudié et pour les mêmes raisons évoquées par B. Renggli, accepte ce sujet à l'unanimité.

E. Schwab est conscient que la Commune soit contrainte de respecter ces exigences légales mais déplore que l'étalonnage des compteurs existants s'avère coûteux et sans garantie. Il déplore également que METAS ne propose pas d'autres solutions et laisse ainsi la Commune devant le fait accompli sans stratégie sur le long terme. D'un point de vue écologique et financier, il est aberrant de devoir jeter des appareils fonctionnels et M. Schwab se demande si un intérêt privé est en jeu.

Dès lors, il refuse de valider ce sujet dont la décision est simplement imposée ; à son avis, ce genre de norme devrait évoluer afin d'intégrer d'autres critères tels que la durabilité, la proportionnalité ainsi que le bon sens.

M. Wälchli le remercie et passe à la lecture de l'arrêté. Il remercie également le Consortium d'architectes et passe au vote.

Malgré un vote négatif, cette autorisation d'acquisition est acceptée.

7. **Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 80'000.-- pour la pose de colliers (points fixes) sur les introductions du chauffage à distance chez les abonnés. Rapport à l'appui.**

L'entrée en matière est acceptée et M. Wälchli donne la parole au parti libéral radical.

E. Schwab, au nom de la commission financière et de gestion, informe l'assemblée que, suite à plusieurs cas de fuite chez certains propriétaires, des décisions doivent être prises afin d'éviter de nouveaux incidents. Ceci est dû aux malfaçons sur ces installations pour lesquelles il y a maintenant prescription et il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux.

La commission financière et de gestion a voté cette demande de crédit à l'unanimité.

M. Wälchli remercie E. Schwab et passe la parole au parti socialiste.

J. Ribeaud, au nom du parti socialiste, informe l'assemblée que son parti a également validé cette demande de crédit à l'unanimité.

M. Wälchli remercie J. Ribeaud, lit l'arrêté et passe au vote.

Cette demande de crédit est acceptée à l'unanimité.

8. **Lettres et pétitions.**

Néant.

9. **Motions et propositions.**

Néant.

10. **Résolutions, interpellations et questions.**

Néant.

11. **Communications du Conseil communal.**

J. Chiffelle, présidente du Conseil communal, donne la parole aux Conseillers communaux.

F. Bonjour communique les points suivants :

Avancement de l'assainissement de la chaufferie du CAD

Les appels d'offres ont été envoyés aux différentes entreprises. La réception des offres a été effectuée par le bureau RWB qui procédera à une synthèse de celles-ci. La commission d'énergie se réunira début octobre afin d'analyser le dossier et valider les entreprises retenues.

Fuite importante du CAD chez la famille Guillaume-Gentil à la rue du Montilier 4

Fin juillet, une importante fuite s'est produite dans la cave de la famille Guillaume-Gentil. Suite au déboîtement du tuyau d'entrée du CAD, 5 à 6000 litres d'eau à 80° se sont déversés et ce sinistre a nécessité l'intervention des pompiers. Les vapeurs d'eau se sont propagées dans la maison qui a dû être asséchée mais heureusement, personne n'a été blessé. La demande de crédit sous point 7 est relative à ce genre d'évènement.

C. Fontes de Oliveira communique les points suivants :

Suppression de la récupération des huiles végétales et minérales à la déchetterie communale

Comme informé à la population par le biais du Bulcom, la récupération de ces huiles se fera à l'avenir à la déchetterie intercommunale de Cornaux.

Incendie survenu le 24 août 2025 à la rue des Combes 3.

La famille, locataire de cette maison, a perdu son logement et des solutions d'urgence ont très rapidement été trouvées au niveau du relogement, de fourniture d'habits et de nourriture. C. Fontes remercie encore le Conseil communal ainsi que la population pour le soutien apporté à cette famille.

Nouveau tracteur

Un cours de formation pour les employés de la voirie est en cours d'organisation et la livraison du tracteur aura lieu dans le courant du mois d'octobre.

CarPostal – qualité de la desserte

Suite aux différents évènements qui ont eu lieu, un rendez-vous a été fixé avec CarPostal afin de discuter de ces problèmes (pneu, demi-tour sur route en montant La Neuveville, absence de bus, horaires, etc.). C. Fontes souhaite trouver une solution très rapidement à ce problème récurrent.

Travaux Rue des Eussinges et Rue du Montilier

L'avancement des dossiers est en cours et prendra du temps. Ces travaux complexes doivent être étudiés par des bureaux spécialisés qui sont également très sollicités.

O. Gauchat communique les points suivants :

Comptes 2024

Au vu des bons résultats enregistrés lors des derniers exercices comptables, le Conseil communal a décidé d'étudier la possibilité d'accorder une baisse des points d'impôts l'année prochaine dans le cadre de l'élaboration du budget 2026. Cette baisse d'impôt éventuelle se porterait sur un exercice uniquement et pourrait être reconduite le cas échéant. Le Conseil communal donnera davantage d'informations en temps voulu.

Café-croissant des Aînés

Celui-ci est agendé au 21 octobre 2025 et aura lieu à la salle du Battoir puisque les travaux en cours actuellement à la zone sportive ne permettent pas l'accès à la buvette de FC Lignières.

Repas de Noël des Aînés

Ce repas est agendé au 3 décembre 2025 et aura lieu comme l'an dernier, au collège de La Gouvernière. Le menu sera élaboré par le restaurant de La Commune.

Zone artisanale du Grand Marais

Un avant-projet a été déposé par le TCS et celui-ci devra être concrétisé avant le 31 décembre 2025.

J. Chiffelle communique les points suivants :

Structure d'accueil parascolaire Ratatouille

Lors du dernier conseil général, l'augmentation de la dotation en personnel de la commune a été acceptée. Afin de compléter l'équipe de Ratatouille et de répondre ainsi aux dispositions de la LAE3, Céline Oppliger, titulaire d'un CFC d'ASE et d'éducatrice de la petite enfance, a été engagée à un taux de 40% dès la rentrée scolaire d'août.

La rentrée scolaire s'est bien passée et le partage de la salle de couture fonctionne à satisfaction des deux parties.

Depuis le 28 août 2025, Céline Neuenschwander, auxiliaire à Ratatouille, est absente pour cause de maladie et est remplacée par Sophie Boillat jusqu'aux vacances d'octobre.

Pose d'une main-courante dans la cage d'escaliers du collège

Afin de faciliter les déplacements d'une élève du collège qui a des soucis de mobilité, une main-courante a été mise en place dans la cage d'escaliers afin de lui permettre d'accéder plus facilement à toutes les classes. Cette solution provisoire a été élaborée sur la base du concept définitif qui sera installé lors de la rénovation du collège.

Plateau Vivant

L'année passée, le soutien pour le projet de l'association Plateau Vivant pour la création et la gestion d'un répertoire et d'un agenda des sociétés locales et événements sur le Plateau de Diesse a été accepté.

Ce soutien a été renouvelé cette année et nous vous invitons à visiter leur site et à communiquer vos événements ou activités.

Etat d'avancement de la zone sportive et de détente

Les travaux de la zone sportive suivent leur cours même si le planning a dû plusieurs fois être adapté à cause des mauvaises conditions météorologiques des dernières semaines. Le radier pour le couvert des familles sera coulé demain et les raccordements à l'eau potable, aux eaux usées et aux claires ont été effectués. Le raccordement électrique aura lieu le 23 septembre prochain. Les planies pour le terrain multisport, le terrain de beach-volley et du padel tennis sont en cours de finalisation.

Un photographe a été mandaté afin de faire un suivi du chantier et de préparer une vidéo qui sera présentée lors de l'inauguration et de réaliser quelques livres souvenirs.

Etat d'avancement du dossier relatif à l'assainissement du collège de La Gouvernière

Les séances entre le comité de pilotage et le consortium d'architectes suivent leurs cours. Les différentes demandes d'offres en procédure gré à gré, sur invitation et ouverte sont en cours d'élaboration. Une liste des entreprises à solliciter sera finalisée ces prochains jours. Le retour des offres est planifié pour le 12 novembre 2025

La réception des différentes offres permettra de préparer la demande de crédit d'engagement qui vous sera soumise le 29 janvier 2026.

Comme vous l'avez certainement constaté, les perches-gabarits ont été posées, car la mise à l'enquête publique de la demande de permis de construire pour les travaux d'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours débutera demain.

M. Wälchli remercie les Conseillers communaux pour leurs communications et lève la séance à 20h33.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président

La secrétaire

Michaël Wälchli

Elodie Bonjour